

## **PROCES-VERBAL**

Effectif légal du Comité Syndical 19 délégués titulaires et 19 délégués suppléants, le quorum requis est de 10 élus présents à la séance.

Le Comité Syndical, convoqué le 13 février 2020, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Serge PETIT à CUSY

Nombre de délégués titulaires présents : 7

Nombre de procurations à un délégué titulaire : 0

Nombre de délégués suppléants présents et votant, remplaçant un titulaire absent : 5

Le nombre de voix exprimées : 12

### Titulaires présents :

Jean-Pierre LACOMBE, Edith TRANCHANT, Serge BERNARD-GRANGER

Serge PETIT, Gilles REY, Michelle PERCEVEAUX, Pierre DUPERIER

### Suppléants présents prenant part aux votes :

André VUACHET, Alain LAMOUILLE, Jean-Luc ROSSILLON, Alain LAMOUILLE, Michel FAVERON

### Titulaires absents :

Bruno DELETRAZ, Guillaume BONNET, Pierre BLANC, Eudes BOUVIER,

Jean-Claude MARTIN, Noëlle DELORME, Jacques REY

Jean-Pierre FRESSOZ, Damien REGAIRAZ, Albert DARVEY, Luc BERTHOUD, Pierre HEMAR

### **Point 1 - Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur Jean Luc ROSSILLON a été élu secrétaire de séance

### **Point 2 - Approbation du procès-verbal du 29 janvier 2020**

Le Procès-verbal du 29 janvier 2020, est approuvé par le Comité Syndical sans aucune remarque.

**Monsieur Petit** prend la parole pour présenter la première partie du diaporama, le compte de gestion, le compte administratif, l'affectation du résultat, et le budget primitif 2020.

### **Point 3 - Approbation du compte de gestion 2019**

Le compte de gestion dressé par le trésorier du Châtelard est certifié conforme

Le Compte de gestion

#### Section d'investissement

Résultat de clôture 2018	143 110,86€
Résultat de l'exercice 2019	122 393,09€
Résultat de clôture 2019	<b><u>265 503,95€</u></b>

#### Section de fonctionnement

Résultat de clôture 2018	154 839,45€
Résultat de l'exercice 2019	- 10 840,78€
Résultat de clôture 2019	<b><u>143 998,67€</u></b>

#### **Décision**

**L'assemblée approuve à l'unanimité le compte de gestion qui présente un résultat global au 31/12/2019 de 409 502,62 €.**

#### **Point 4 - Compte Administratif 2019**

Monsieur le Président qui ne prend pas part au vote, quitte la salle.

Monsieur DUPERIER, premier Vice-Président, présente le compte administratif 2019. La balance des comptes s'établit comme suit :

#### Section d'investissement

Résultat antérieur reporté :	143 110,86 €
Dépenses de l'exercice :	715 928,59 €
Recettes de l'exercice :	838 321,68 €
Résultat de l'exercice :	122 393,09 €

**Résultat à reporter sur 2020            265 503,95 €**

#### Section de fonctionnement

Résultat antérieur reporté :	154 839,45 €
Dépenses de l'exercice :	827 357,69 €
Recettes de l'exercice :	816 516,91 €

**Résultat à reporter sur 2020            143 998,67 €**

#### **Décision**

**L'assemblée approuve à l'unanimité d'approuver le compte administratif qui présente à la clôture de l'exercice 2019 un excédent d'investissement de 265 503,94€ et un excédent de fonctionnement de 143 998,67 €**

#### **Point 5 – Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019**

M. Petit expose à l'assemblée qu'il convient de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Constatant un excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2019 de 143 998,67€, M. Petit propose d'affecter le résultat au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté ».

## Décision

L'assemblée vote à l'unanimité la proposition du Président

### Point 6 – Budget Primitif 2020

M. Petit présente le budget 2020

#### Les charges courantes de structure

		<b>Total budget 2019</b>	<b>Liquidé 2019</b>	<b>Prévisions Budget 2020</b>
022	<u>Dépenses imprévues</u>	3 500,07	0,00	0,00
60612	<u>Energie Electricité</u>	1 000,00	637,97	2 500,00
60622	<u>Achat carburant</u>	4 000,00	2 390,77	5 000,00
60632	<u>Achat fournitures de petit équipement</u>	7 000,00	7 445,85	4 000,00
60636	<u>Achat vêtements de travail</u>	6 000,00	6 084,59	4 000,00
6064	<u>Achat fournitures administratives</u>	3 600,00	2 570,51	3 000,00
6132	<u>Locations immobilières</u>	18 000,00	13 440,00	24 000,00
6135	<u>Location mobilières</u>	5 400,00	768,00	10 000,00
614	<u>Charges locatives</u>	4 000,00	2 872,00	0,00
615228	<u>Entretien réparation autres bâtiments</u>	33 000,00	32 646,30	6 000,00
615231	<u>Entretien des voies et réseaux</u>	2 000,00	0,00	5 000,00
61551	<u>Entretien réparation véhicules</u>	1 000,00	729,59	1 000,00
61558	<u>Entretien et réparation sur biens mobiliers</u>	200,00	110,87	200,00
6156	<u>Maintenance</u> (Vernalis site internet 1 500€ - OTT maintenance sondes 1 000€ - CIMINFO antivirus 177€ - C'PRO 4500 € + APAVE) Total arrondi à 10 000€	8 200,00	7 939,38	10 000,00
6161	<u>Primes d'assurance</u>	5 000,00	5 313,70	7 000,00
	<b>TOTAUX</b>	<b>101 900,07</b>	<b>82 949,53</b>	<b>81 700,00</b>

Une baisse importante des travaux d'aménagement des nouveaux locaux à Marigny-Saint-Marcel, quelques travaux restent encore à réaliser en 2020.

Hausse des autres charges courantes (loyer, charges d'énergies) estimées sur une année entière sur 2020.

Hausse des fournitures d'équipement pour l'équipe rivière sur une année entière et location de matériel d'espaces verts.

#### Les services extérieurs

ARTICLES	Total budget 2019	Liquidé 2019	Prévisions Budget 2020
6184 <u>versement à organismes de formation</u>	8 320,00	7 046,40	6 000,00
6188 <u>Frais divers services externes</u> - Plateforme collaborative	1 100,00	1 123,20	1 200,00
6225 <u>Indemnité Percepteur</u>	500,00	0,00	500,00
6231 <u>Annonces et insertions</u>	4 000,00	2 336,68	5 000,00
6232 <u>Fêtes et cérémonies</u>	8 500,00	5 384,99	1 000,00
6238 <u>Publicité relations publiques</u>	500,00	502,60	500,00
6256 <u>Missions</u>	200,00	80,00	200,00
6261 <u>Frais d'affranchissement</u>	7 600,00	1 421,99	2 000,00
6262 <u>Frais de télécommunication</u>	4 200,00	4 777,30	4 200,00
627 <u>Service bancaires</u> 3 emprunts	800,00	799,94	600,00
6281 <u>Concours divers</u> Association des Maires 2000€ Adhésion rivière sauvage 500€ RGD 3000€	5 500,00	8 562,00	5 500,00
6288 <u>Autre services extérieurs</u>	700,00	178,58	500,00
<b>TOTAUX</b>	<b>41 920,00</b>	<b>32 213,68</b>	<b>27 200,00</b>

Des frais de services extérieurs contenus.

### Les nouvelles études

PREVISIONNEL DEPENSES			PREVISIONNEL SUBVENTIONS			Reste à charge
Ligne budgétaire	intitulé	Montant TTC	Sub CG74	Sub AGENCE	Sub FEDER	
617	FORTEA COORDINATION	49 252 €			35 461 €	13 791 €
617	DDC CONTROLEUR	1 584 €			1 140 €	444 €
617	INTERPRETARIAT	5 000 €			3 600 €	1 400 €
617	MONITORING OPTIMISE RIVIERE SAUVAGE	134 906 €			83 223 €	51 683 €
617	MONITORING OPTIMISE Nephaz	13 500 €	4 050 €	6 750 €		2 700 €
<b>TOTAL</b>		<b>204 242 €</b>	<b>4 050 €</b>	<b>6 750 €</b>	<b>123 425 €</b>	<b>70 017 €</b>

Une hausse significative des frais d'étude notamment liée au décalage des réalisations de 2019 vers 2020, ainsi qu'une augmentation de l'opération Monitoring optimisé.

## Communication et sensibilisation

PREVISIONNEL DEPENSES			SUBVENTIONS ATTENDUES	
Ligne budgétaire	intitulé	Montant TTC	Sub FEDER	Reste à charge
6228	SENSIBILISATION DES ACTEURS ECONOMIQUES	12 165 €	10 340 €	1 825 €
6228	SENSIBILISATION DES RIVERAINS	21 951 €	18 658 €	3 293 €
6228	ANIMATION SCOLAIRES	36 000 €	30 600 €	5 400 €
6228	SENSIBILISATION DES COLLECTIVITES ET ENTREPRISES Invasives	5 610 €	4 769 €	842 €
6232	FETE DE LA RIVIERE	17 000 €	14 450 €	2 550 €
6236	JOURNAL DU CHERAN 1 PARUTION PAR AN	41 200 €	35 020 €	6 180 €
6251	FRAIS DE DEPLACEMENT ALCOTRA II	3 000 €	2 550 €	450 €
6261	ENVOI DU JOURNAL et plaquettes	11 500 €	9 775 €	1 725 €
<b>TOTAL</b>		<b>148 426 €</b>	<b>126 162 €</b>	<b>22 264 €</b>

Des charges qui fluctuent en fonction du programme d'actions  
 Une hausse des opérations financées dans le cadre du programme ALCOTRA II  
 Des actions 2019 décalées sur 2020

## Les frais de personnel

ZOOM SUR LA MASSE SALARIALE			
	2019		2020
	BUDGET	REALISE	BUDGET
Titulaires	74 680,00 €	68 301,45 €	75 203,00 €
Primes titulaires	23 000,00 €	22 294,74 €	23 000,00 €
Contractuels de droit public	48 000,00 €	26 770,92 €	44 097,00 €
Primes contractuels	13 500,00 €	5 042,00 €	10 000,00 €
Emploi insertion	28 000,00 €	20 029,81 €	<b>42 000,00 €</b> Sur 12 mois en 2020
Stagiaire			3 500,00 €
TOTAL Charges sociales	74 020,00 €	56 514,62 €	74 520,00 €
<b>TOTAL MASSE SALARIALE</b>	<b>261 200,00 €</b>	<b>198 953,54 €</b>	<b>272 320,00 €</b>

Une hausse de la masse salariale principalement due à la rémunération des agents de l'équipe rivière sur une année entière contre une demi-année en 2019

Recrutement attendu d'un cadre A avec prise de poste en juillet 2020

## Endettement 2019/2020

Endettement 2019 /2020				
Exercice	Annuité	Intérêt	Capital	Capital restant dû
2019	428 677,87 €	23 418,34 €	405 259,53 €	958 271,97 €
2020	152 262,19 €	22 362,79 €	129 899,40 €	1 242 012,44 €

En 2019, une importante annuité en capital en raison de la consolidation de 2 emprunts court terme en emprunts sur 10 ans (299 000€).

Un capital restant dû en progression compte tenu du programme d'actions

### Dotation aux amortissements

Dotation 2019	24 093,68 €
Dotation 2020	45 936,18 €

Une dotation en nette augmentation en 2020

Prise en compte des nouveaux véhicules et du matériel équipe rivière acquis en 2019 dans le cadre du programme ALCOTRA II

### Les recettes de fonctionnement

	Situation 2019		Situation 2020	
	Population	Contribution	Population	Contribution
Rumilly Terre de Savoie	19948	<b>226 453,00 €</b>	19623	<b>232 289,00 €</b>
Grand Annecy	13326	<b>151 287,00 €</b>	12606	<b>149 225,00 €</b>
Grand Chambéry	5213	<b>59 176,00 €</b>	5052	<b>59 803,00 €</b>
Grand Lac	624	<b>7 084,00 €</b>	649	<b>7 683,00 €</b>
TOTAL	39111	<b>444 000,00 €</b>	37930	<b>449 000,00 €</b>

Calcul annuel en fonction de la population municipale correspondant au bassin versant établie à partir du dernier recensement connu de l'INSEE.

Le nombre d'habitants pour les communes non intégralement situées que le bassin versant est estimé selon les surfaces du bâti parcellaire.

Pour 2020, le cabinet INFOSIG a affiné le calcul en prenant en compte l'élévation des bâtiments, et en retirant les bâtiments industriels, commerciaux et publics.

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES		
Budget 2019	Liquidé 2019	Proposition BP 2020
1 246 274,45 €	827 357,69 €	961 399,67 €
SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES		
Budget 2019	Liquidé 2019 y compris excédent reporté	Proposition BP 2020
1 246 274,45 €	971 356,36 €	961 399,67 €

Le montant total de la section de fonctionnement en recette et en dépense est de 961 399,67 €.

**M. Petit** présente la section d'investissement.

Les nouveaux travaux et nouvelles études

PREVISIONNEL			SUBVENTIONS					
ligne budgétaire	Programme selon dossier de sub	intitulé	BUDGET TTC	Sub CG74	Sub AGENCE	Sub FEDER	FCTVA	Reste à charge
2031	199	Etude hydro géomorphologique BV DADON	72 000 €	21 600 €	36 000 €			14 400 €
2031	204	Digues et systèmes d'endiguement Etude géotechnique et de danger	96 000 €					96 000 €
2031	205	Etude stratégie foncière	30 000 €		15 000 €			15 000 €
2183		Ordinateur de terrain équipe rivière	3 000 €				492 €	2 508 €
2184		Mobilier	1 000 €				164 €	836 €
2188		Matériel équipe rivière	24 000 €				3 937 €	20 063 €
2188		Maquette pédagogique bassin versant	43 200 €			26 010 €	7 087 €	10 103 €
2314	181	Travaux seuil de l'Aumône	732 000 €	61 000 €	427 000 €		120 077 €	123 923 €
2314	188	Etude suivie de travaux + travaux en régie équipe rivière - Définition système d'endiguement versant du Semnoz	30 000 €				4 921 €	25 079 €
2314	195	Zones humides	121 200 €	10 100 €	70 700 €		19 882 €	20 518 €
2314	203	Travaux remobilisation bancs de gravier Prérrouge et autres sites	18 432 €				3 024 €	15 408 €
2317	192	Renforcement réseau de mesures station limnimétrique Aumône + Alby	66 300 €			39 918 €	10 876 €	15 506 €
2317	197	Sentier pédagogique Dadon Chéran	48 000 €			28 900 €	7 874 €	11 226 €
2317	201	Etude (suivie de travaux) Vallon de Bellevaux	15 990 €		6 663 €		2 623 €	6 705 €
2317	202	Etude continuité Rière Bellevaux	57 600 €		24 000 €		9 449 €	24 151 €
2317	203	Schéma global de restauration des espaces naturels Iles du Chéran	79 200 €		33 000 €		12 992 €	33 208 €
		<b>TOTAL</b>	<b>1 437 922 €</b>	<b>92 700 €</b>	<b>612 363 €</b>	<b>94 828 €</b>	<b>203 397 €</b>	<b>434 635 €</b>

### Pour les travaux

Une nette augmentation des investissements qui nécessite le recours à l'emprunt

- 275 724 € long terme sur 15 ans
- 191 717 € court terme sur 2 ans

Les subventions attendues pour un montant de 701 281 € pourront si nécessaire, faire l'objet d'un emprunt court terme en fonction du niveau de trésorerie.

### Pour les études en investissement

Des études dont une opération (étude Dadon 72 000€) non engagée sur 2019 et réinscrite au budget 2020.

Un reste à charge qui nécessite le recours à l'emprunt long terme pour un montant de 125 400

### Les totaux de la section d'investissement



SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES				
Budget 2019	Liquidé 2019		BP 2020	
2 398 441,54 €	715 928,59 €	Reports 2019	548 042,88 €	<b>2 327 927,13 €</b>
		Nouvelles propositions	1 779 884,25 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES				
Budget 2019	Liquidé 2019 y compris excédent reporté		BP 2020	
2 398 441,54 €	981 432,54 €	Reports 2019	113 334,00 €	<b>2 327 937,13 €</b>
		Nouvelles propositions	2 214 603,13 €	

M. Petit propose à l'assemblée de voter le budget primitif présenté.

### **Décision**

**Le budget est voté à l'unanimité**

#### **Point sur les élections**

La première réunion du comité syndical du SMIAC post-élections devra se tenir au plus tard le 22 mai 2020, le temps que les EPCI membres désignent leurs représentants.

Le mandat des délégués est lié à celui du conseil municipal de la commune dont ils sont issus.

Ce mandat expire lors de l'installation de l'organe délibérant des EPCI suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Les délégués du SMIAC (dont le Président) conservent leur mandat jusqu'à l'installation du 1er comité syndical post-élections.

Cependant, entre les élections municipales du 15 mars et la réunion d'installation du comité au plus tard le 22 mai, le Président et le comité syndical doivent se limiter à la gestion des affaires courantes et urgentes.

La passation des marchés publics n'est pas toujours reconnue comme un acte de gestion courante et urgente.

**Les points 7 aux points 10 – Sollicitations des financeurs sur les opérations sont reportés au prochain comité syndical**

#### **Point 11 - Règlement intérieur**

M. Petit propose de conserver pour 3 agents la semaine à 39 heures, avec 22 jours de récupération sur une année.

Il évoque une plus grande souplesse dans le travail ce qui permet de mieux gérer les dossiers, les réunions à l'extérieur.

**Décision**

**Le règlement intérieur est voté à l'unanimité**

**Point 12 – Modification poste de rédacteur**

Monsieur le Président propose de modifier le poste de rédacteur pour un poste de rédacteur de 2<sup>ème</sup> classe pour un agent qui répond aux critères d'avancement de grade.

**Décision**

**La modification du poste est votée à l'unanimité**

La séance est levée 22 heures.

Le secrétaire de séance  
Jean-Luc ROSSILLON

Le président du SMIAC  
Serge PETIT